

Formation courte : Prescription et Rendu des Examens de Génétique



Autre durée
2 jours – 16H



Composante
UFR Médecine

Présentation

Les candidatures pour la session 2026/2027 seront ouvertes du 4 juin 2026 au 7 juillet 2026.

Une 2ème campagne de candidature sera ouverte du 19 août au 30 septembre.

CANDIDATER ICI

La prescription des examens de génétique se démocratise et va se généraliser. Cette formation a pour but d'accompagner les nouveaux prescripteurs

Tarif Formation Continue : **400€**

Tarif Formation Initiale : **250€**

Dates prévisionnelles : 15 et 16 octobre en présentiel

Compétences

En situation professionnelle, le stagiaire sera capable de :

- S'informer sur le cadre médico-légal de la génétique humaine, pour permettre le respect des bonnes pratiques
- Choisir le bon examen à prescrire, dans un contexte où les avancées techniques, la complexité d'interprétation et le coût des analyses sont des indicateurs

- informer et éduquer, le patient et sa famille, sur les enjeux de santé et psychologique, en organisant des entretiens individuels, à fin de leur permettre de définir leur attitude

- Différencier les conditions de prescriptions simple et complexes, en portant attention au parcours familial et individuel, autant qu'à l'action médicale

- Interpréter les limites des examens réalisés et des connaissances actuelles, pour pouvoir requestionner une origine génétique après un résultat négatif.

- Coopérer avec les différents acteurs par le partage et la transmission d'information, ainsi qu'avec des relais vers les autres partenaires et le service de Genetique, afin d'assurer un accompagnement plus complet des familles

Organisation

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements

techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: [✉](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr) accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr

Admission

Conditions d'admission

L'admission à la formation est prononcée par le responsable pédagogique ou la commission pédagogique sur étude de dossier.

Candidature

- Respecter le calendrier de candidature
- CV et lettre de motivation
- Diplômes et attestations de travail

Public cible

- Médecin et internes
- Infirmiers
- Éducation nationale
- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Sages femmes

Et après

Les + de la formation

Cette formation est dispensée par des enseignants chercheurs (maîtres de conférences, professeurs d'université), des professeurs agrégés, des professeurs associés et des professionnels du domaine.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Antoine Wyrebski

✉ AWyrebski@chu-grenoble.fr

Responsable pédagogique

Julien Thevenon

✉ JThevenon@chu-grenoble.fr

Contact administratif

Neïla RHAÏEM

☎ 04 38 38 83 44

✉ neila.rhaiem@univ-grenoble-alpes.fr

En savoir plus

Candidature

✉ <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>